

Available online at www.sciencedirect.com**ScienceDirect**journal homepage: www.elsevier.com/locate/rgo**Conference Title****Performance structurelle et informationnelle du rapport d'audit normatif des institutions financières islamiques : analyse qualitative et pertinence linguistique****Mondher Fakhfakh (Enseignant chercheur)***

Université de Sfax, route de l'aéroport, 3018 Sfax, Tunisie

I N F O A R T I C L E

Mots clés:

Rapport d'audit islamique

Lisibilité

AAOIFI

IAS2

ISA 700

Cohérence

R É S U M É

La norme islamique d'audit n° 2 (IAS2) propose un modèle standard pour le contenu rapport d'audit sur les états financiers d'une institution financière islamique. Ce modèle s'adresse à une communauté des auditeurs qui sont astreints à rehausser la qualité de leurs travaux et à respecter des principes issus de la religion islamique (Shariaa). Théoriquement, le contenu de ce rapport doit réunir les caractéristiques qualitatives des informations financières et notamment celles qui touchent l'intelligibilité. La lisibilité du rapport d'audit islamique renforce la qualité des informations divulguées par les institutions financières et améliore la satisfaction des besoins informationnels des utilisateurs internes et externes des états financiers. Cet article discute avec approfondissement les caractéristiques structurelles et la performance linguistique du rapport d'audit standardisé par l'Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions (AAOIFI). Les résultats mettent en exergue des défaillances qui invitent l'organisme de normalisation islamique à revoir la standardisation des rapports d'audit et à suivre les nouveaux changements qui accompagnent le processus de modélisation des messages d'audit.

© 2016 Holy Spirit University of Kaslik. Publishing services provided by Elsevier B.V. This is an open access article under the CC BY-NC-ND license (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).

Peer review under responsibility of Holy Spirit University of Kaslik.

1. Introduction

Les institutions financières islamiques, en tant qu'organisations économiques, publient périodiquement un jeu complet des états financiers qui s'accompagnent des rapports des auditeurs indépendants. Ces rapports, instruments de communication financière, sont destinés à servir les besoins informationnels de plusieurs parties prenantes (Stakeholders). Ils transmettent des informations qui jugent la fiabilité et la sincérité des états financiers audités.

* Auteur correspondant. Tel.: +21674279828.

Adresse e-mail : mondher.fakhfakh@laposte.net.

Peer review under responsibility of Holy Spirit University of Kaslik.

<http://dx.doi.org/10.1016/j.rgo.2016.03.004>

2214-4234/© 2016 Holy Spirit University of Kaslik. Publishing services provided by Elsevier B.V. This is an open access article under the CC BY-NC-ND license (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).

Du point de vue professionnel et pour les mêmes institutions islamiques, l'émission de ces rapports se réfère aux dispositions de la norme d'audit islamique n° 2 (IAS2) qui a été promulguée par l'Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions (AAOIFI). Cette norme a été élaborée sous l'impulsion du développement de la finance islamique, qui s'est basée sur les principes de la Sharia. Ayant l'intention de minimiser les différences entre les pratiques d'audit islamiques et d'améliorer le pouvoir informationnel du rapport d'audit et des instruments communicatifs des travaux de certification, l'AAOIFI a publié une série de normes de contrôle. Celles-ci viennent consolider les standards internationaux qui se prononcent sur des sujets comme l'éthique ou la formation des comptables (Rochat & Walton, 1997).

Parallèlement aux mouvements de standardisation comptable islamique et internationale, la question de la pertinence et de la performance des rapports d'audit dans la communication entre l'auditeur externe et les utilisateurs des états financiers a intéressé plusieurs courants de recherche. L'efficacité informationnelle de ces rapports a suscité de nombreuses analyses et études empiriques menées dans divers contextes anglophones et francophones.

Nonobstant le manque de travaux de recherche sur l'efficacité des rapports d'audit islamiques, plusieurs études antérieures montrent que les rapports d'audit conventionnels (émis selon des normes d'audit conventionnelles) ne sont pas toujours lisibles par un large éventail d'utilisateurs des états financiers (Barnett & Loeffler, 1979 ; Fakhfakh, 2013b ; Hay, 1998 ; Pound, 1981 ; Zeghal, Maingot, & Tassé, 2000). De ce fait, la valeur communicative de tels rapports s'avère faible et ne revêt pas de pertinence élevée pour plusieurs lecteurs des informations financières. Ces constatations ne s'éloignent pas des conclusions tirées des travaux de Gonthier (1996, 1999, 2001) qui soulignent que le contenu informatif des rapports des commissaires aux comptes conventionnels est le plus souvent faible.

Théoriquement, l'efficacité de la communication financière islamique exige un rapport d'audit qui améliore la lecture et l'interprétation des informations financières. La qualité linguistique de ce rapport renforce la crédibilité, la légitimité et la qualité des travaux des auditeurs indépendants. L'opinion de l'auditeur indépendant des institutions financières islamiques perd son utilité lorsque le rapport d'audit n'est pas lisible par la plupart des utilisateurs des états financiers. À titre explicatif, il est pertinent de souligner que l'intelligibilité des rapports d'audit est influencée par plusieurs déterminants tels que : la compétence de l'auditeur indépendant, le niveau éducatif des utilisateurs des états financiers et notamment la qualité des techniques de communication utilisées.

Compte tenu de l'expansion internationale des banques islamique, la performance linguistique du rapport d'audit demeure une question cruciale pour la qualité de la communication financière islamique. Les caractéristiques linguistiques du rapport d'audit peuvent influencer l'efficacité de lecture des informations financières et de l'opinion de l'auditeur indépendant. La lisibilité est parmi les caractéristiques qualitatives essentielles qui sont admises par les cadres conceptuels de la comptabilité financière (qu'ils soient nationaux ou internationaux). Selon cette caractéristique, le rapport d'audit doit être lisible pour tous les utilisateurs internes et externes des états financiers. Cette notion de lisibilité est un concept linguistique qui se base sur plusieurs postulats théoriques (structure de texte, style de rédaction, style de présentation des informations...).

La transmission parfaite des informations d'audit est conditionnée par la qualité et les caractéristiques structurelles des rapports des auditeurs indépendants. Ces professionnels sont appelés à optimiser l'utilisation des techniques de communication écrite et les principes linguistiques. Pour les institutions financières islamiques, le pouvoir communicatif de l'opinion de l'auditeur indépendant est influencé par la forme et le contenu de rapports d'audit. En conséquence, la présentation de ces rapports doit être soignée et les informations d'audit doivent être structurées. En tant que texte écrit, le contenu du rapport d'audit islamique doit être conforme aux principes linguistiques généralement admis.

À la lumière de la persistance du manque de la littérature au sujet de la qualité linguistique des rapports d'audit islamiques et compte tenu des problèmes de l'incompréhensibilité des rapports d'audit soulevés par les recherches antérieures, le paradoxe « Norme et Illisibilité » constitue la problématique principale de la présente étude. Compte tenu de l'aspect multidimensionnel de cette problématique, nous chercherons à répondre aux questions principales suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques structurelles du rapport d'audit émis sur les états financiers d'une institution islamique ?
- La normalisation islamique actuelle en termes de rapport d'audit parvient-elle à répondre aux exigences linguistiques ?
- Dans quelle mesure le rapport d'audit islamique remplit les critères de l'intelligibilité des informations financières ?
- Enfin, quels sont les principaux traits structurels caractérisant le décalage entre la standardisation internationale et la normalisation islamique du rapport de l'auditeur indépendant ?

À travers la réponse à ces différentes questions, nous prétendons que notre article revêt des intérêts à la fois théorique et empirique. Sur le plan théorique, nous discutons l'enjeu informationnel des rapports d'audit des institutions financières islamiques. Sur le plan empirique, cet article analyse, pour la première fois, le pouvoir communicatif et les caractéristiques structurelles des rapports d'audit émis sur les états financiers des institutions financières islamiques. À travers des approches exploratoires et comparatives, notre travail s'intéresse au phénomène de normalisation islamique des informations d'audit et aux caractéristiques linguistiques du rapport de l'auditeur indépendant.

La présentation de cet article s'articule autour de cinq sections. La première section expose les réalisations normatives islamiques en matière de rapports des auditeurs indépendants. La deuxième section offre une relecture des recherches antérieures qui sont afférentes à la performance de la structure du rapport d'audit normalisé. La troisième section analyse le cadre empirique de la pertinence linguistique du rapport d'audit islamique. La quatrième section est dédiée à une analyse extrapolative

et explicative des résultats dégagés. Enfin, la dernière section est consacrée aux conclusions et aux réflexions qui s'ouvrent sur le sujet étudié.

2. Les réalisations normatives islamiques : quelle position envers les exigences rédactionnelles et structurelles du rapport de l'auditeur indépendant

2.1. Le contenu normatif du rapport d'audit islamique

La normalisation est un travail minutieux qui cherche à uniformiser des pratiques et des règles professionnelles homogènes. Actuellement, la standardisation islamique du rapport de l'auditeur indépendant est l'œuvre de l'Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions (AAOIFI). Celle-ci est une organisation supranationale créée pour promouvoir les principes de la loi islamique auprès des institutions financières islamiques. Sa mission consiste à harmoniser les pratiques comptables des institutions financières islamiques.

L'AAOIFI établit des standards en matière de comptabilité, d'audit, de gouvernance et d'éthique à l'attention des institutions financières qui souhaitent développer leurs activités sur le marché de la finance islamique. L'objectif de ses normes est de contribuer à une plus grande harmonisation des produits et techniques de financement islamiques. La publication des normes comptables et de contrôle islamiques vient de combler les insuffisances des normes comptables internationales (IFRS) et des normes internationales d'audit (ISA). En effet, plusieurs transactions financières islamiques ne peuvent pas être traitées par les normes comptables conventionnelles.

En tant que texte, le rapport d'audit islamique doit transmettre des informations écrites qui assistent l'analyse et l'interprétation des informations publiées par les institutions financières islamiques. Les normes islamiques d'audit jouent un rôle fondamental dans l'homogénéisation des principes d'audit. Ces normes sont des composantes principales des principes d'audit islamiques généralement admis.

Depuis plusieurs années, la norme islamique d'audit (NIA n° 2) modélise le libellé du rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers émis par les institutions financières islamiques. Selon cette norme, le rapport d'audit doit contenir un intitulé, un destinataire, un paragraphe d'introduction (comportant l'identification des états financiers audités et le rappel des responsabilités respectives de la direction de l'institution financière islamique et de l'auditeur), un paragraphe décrivant l'étendue des travaux d'audit (faisant référence aux normes islamiques et décrivant le travail effectué par l'auditeur de l'institution financière islamique), un paragraphe exprimant l'opinion de l'auditeur (indiquant l'opinion exprimée par l'auditeur sur les états financiers de l'institution financière islamique), signature de l'auditeur, date du rapport d'audit et adresse de l'auditeur (le contenu normatif du rapport d'audit islamique est présenté dans le [Tableau 1](#)).

Les auditeurs indépendants des institutions financières islamiques rédigent périodiquement des rapports qui couronnent les missions des contrôles des comptes. Ces professionnels comptables produisent des textes qui relatent les travaux de contrôle et les résultats d'audit.

La préparation des rapports sous forme écrite est une activité mentale qui nécessite des efforts cognitifs complexes. Au cours de la démarche d'écriture, le préparateur du rapport d'audit islamique doit mobiliser ses connaissances, ses habiletés, ses compétences et ses stratégies de rédaction. Les auditeurs indépendants des institutions financières islamiques assurent une fonction communicative qui met en valeur la transmission des informations d'audit. Théoriquement, la synthèse des résultats d'audit doit considérer les caractéristiques qualitatives linguistiques et notamment la longueur et la lisibilité des unités linguistiques.

2.2. La normalisation rédactionnelle et la qualité du langage d'audit

Pour la plupart des cas, la structure des rapports d'audit influence l'interprétation des états financiers. Le nombre d'information d'audit est un facteur explicatif du comportement des utilisateurs des états financiers. Les investisseurs réagissent positivement (ou négativement) avec des rapports larges et de forte densité. Plus le libellé ou le corpus est long, plus le rapport d'audit est riche en matière d'informations financières.

La longueur des rapports d'audit peut être perçue comme un témoignage sur la lourdeur des travaux d'audit. Les rapports volumineux sont considérés comme source d'information qui rassure les utilisateurs des états financiers. Périodiquement, ces utilisateurs demandent des informations d'audit pertinentes et fiables. Toutes les analyses linguistiques s'intéressent à la mesure de la longueur des textes. Les résultats de ces analyses sont imparfaits lorsque les structures des corpus sont négligées. Ces résultats sont plus crédibles avec l'affichage des statistiques qui récapitulent la forme et la taille des textes.

Concernant l'efficacité structurelle des rapports d'audit, plusieurs normes linguistiques régissent l'organisation et la présentation formelle du corpus. Plus précisément, l'attention de tout examinateur ou chercheur s'accorde à la longueur des rapports et de leurs éléments constitutifs (mots, phrases et paragraphes).

Sur le plan scientifique, il est communément admis que la qualité de la langue utilisée est un élément essentiel qui conditionne l'optimisation de la lecture et le décodage du rapport d'audit qui s'assimile au corpus. Les auditeurs financiers, qui produisent fréquemment des rapports, sont tenus d'adapter leur rédaction aux spécificités du contexte de communication. Compte tenu de

Tableau 1 – Éléments normatifs du rapport d'audit sur les états financiers des institutions financières islamiques.

Éléments de forme du rapport d'audit sur les états financiers des institutions financières islamiques	
1	Intitulé
2	Destinataire
3	Adresse de l'auditeur
4	Signature de l'auditeur
5	Date du rapport d'audit
Premier élément constitutif du contenu du rapport d'audit islamique (paragraphe d'introduction)	
1	Identification des états financiers audités
2	Identification de l'institution financière islamique auditée
3	Identification de la date des états financiers
4	Identification de la période couverte par les états financiers
5	Déclaration que la préparation des états financiers relève de la responsabilité de l'organe de direction de l'institution financière islamique
6	Déclaration que la responsabilité de l'auditeur de l'institution financière islamique consiste à exprimer une opinion d'audit
Deuxième élément constitutif du contenu du rapport d'audit islamique (paragraphe descriptif de l'étendue des travaux d'audit)	
1	Identification des normes utilisées pour l'audit des états financiers des institutions financières islamiques
2	Déclaration que les normes islamiques d'audit requièrent que l'audit soit planifié en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative
3	Déclaration que les normes islamiques d'audit requièrent que l'audit soit réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative
4	Déclaration que l'audit consiste à examiner, sur la base de tests, les éléments justifiant les données présentées dans les états financiers
5	Déclaration que l'audit consiste à évaluer les principes comptables appliqués par la direction de l'institution financière islamique
6	Déclaration que l'audit consiste à évaluer les estimations significatives faites par la direction de l'institution financière islamique
7	Déclaration que l'audit consiste à évaluer la présentation des états financiers dans leur ensemble
8	Déclaration que l'auditeur indépendant estime que son audit constitue une base raisonnable à l'expression d'une opinion
Troisième élément constitutif du contenu du rapport d'audit islamique (opinion de l'auditeur indépendant)	
1	Identification du référentiel comptable supportant les travaux de préparation des états financiers
2	Identification de l'organe religieux (Sharia) attaché à l'institution financière islamique
3	Expression d'une opinion sur la sincérité des états financiers
4	Expression d'une opinion sur la conformité des états financiers aux normes comptables islamiques

cette contrainte, les rédacteurs doivent préparer leurs messages écrits en fonction de leurs capacités d'encodage et des aptitudes de décodage des récepteurs (Taylor, 1953).

Sur le plan communicatif, les rapports d'audit, qui s'adressent à une panoplie de parties prenantes, doivent, pour être bien compris, être rédigés en langage clair, simple et accessible. Ces caractéristiques supposent le respect d'un ensemble de principes linguistiques qui visent à limiter l'ambiguïté et réduire les interprétations équivoques des documents d'informations.

L'examen des caractéristiques linguistiques des rapports comptables, comme extension de l'analyse de l'efficacité de la communication financière, met le point sur le degré de respect des besoins des lecteurs des comptes en matière de clarté des messages utiles à la prise de décisions.

Tous les cadres conceptuels de la comptabilité financière stipulent que les informations financières doivent se référer aux caractéristiques qualitatives et notamment la comparabilité, l'objectivité, l'utilité et l'intelligibilité ou lisibilité. Cette dernière caractéristique représente une pierre angulaire dans les techniques rédactionnelles et communicatives. Elle acquiert également une part considérable dans les projets et les programmes des analyses quantitatives du contenu informationnel des documents qui s'adressent à un lectorat visé. La lisibilité, au sens des travaux de Bentley (1972), cherche à rapprocher le niveau de rédaction des documents écrits au niveau de « lecture avec compréhension » du lecteur. La réussite de la rédaction écrite est mesurée par le degré de compréhension d'un texte par le lecteur. Selon Bourque (1986), la lisibilité peut se définir comme étant l'aptitude qu'a un texte à se laisser lire, à être déchiffré et d'une manière particulière, comme la faculté qu'a un texte, une fois certaines opérations advenues, à faire valoir une quantité et une qualité déterminées d'informations.

L'accessibilité des rapports d'audit conditionne la qualité des informations financières. En tant que mesure, la lisibilité des rapports d'audit teste la performance linguistique des informations écrites et l'efficacité des instruments de communication financière. Les attributs de ces instruments doivent se conformer aux normes qualitatives de la communication financière.

Les recherches contemporaines en linguistique recensent plus de 200 formules servant à évaluer le degré de lisibilité des textes. Contrairement aux mesures de facilité de lecture des documents de langue française, les formules mathématiques de lisibilité des textes anglais restent plus nombreuses. Ces formules permettent au rédacteur de déterminer le niveau de difficulté de son texte en

fonctions de deux paramètres : la longueur des mots et la longueur des phrases. En général, elles attribuent aux textes analysés un degré de lisibilité équivalent à un niveau de scolarité et constituent un substitut au recours à des lecteurs témoins pour apprécier la facilité de lecture d'un document de référence. Les indices de lisibilité, les plus couramment cités et utilisés dans les travaux de recherche, couvrent le test de Flesch Reading Ease et l'indice de Gunning Fog Index.

3. La performance de la structure du rapport de l'auditeur indépendant : relecture des recherches antérieures

En tout premier lieu, il y a lieu de préciser que le contenu du rapport d'audit conditionne la qualité de lecture et l'interprétation des informations véhiculées à travers les états financiers. Du point de vue de la littérature, l'étude des caractéristiques organisationnelles et structurelles des rapports d'audit des institutions financières islamiques n'a pas fait l'objet de recherches empiriques. Cette pénurie d'investigation nous invite à engager des discussions avancées sur le sujet afin de contourner les obstacles de la purification du processus de communication entre les producteurs et les utilisateurs des informations d'audit des institutions financières islamiques. La structure du rapport d'audit conventionnel a fait l'objet de plusieurs voies de recherches empiriques qui se sont intéressées à deux phénomènes comptables majeurs : l'harmonisation des informations d'audit et la lisibilité des messages de certifications des comptes.

3.1. L'harmonisation de la structure des rapports d'audit

Le terme « harmonisation » a fait l'objet de plusieurs définitions proposées par les recherches afférentes à la comptabilité internationale, et notamment par celles qui précisent les objectifs assignés à la mise en harmonie des pratiques comptables. Il désigne un processus suivi pour accroître la compatibilité des pratiques comptables tout en limitant leurs niveaux de variabilité (Nobes & Parker, 2000) et pour faciliter la comparaison des états comptables produits par des entreprises de pays différents (Colasse, 2001). Il traduit également une réconciliation entre différentes positions, une certaine flexibilité autorisée en matière de choix comptables (Tay & Parker, 1992) et l'absence de la contradiction et de conflit entre les normes (Choi & Mueller, 1984).

La mise en harmonie des pratiques de préparation des rapports d'audit très diverses a cherché la comparabilité de la structure des messages de certification comptable. Elle peut affronter des obstacles qui ne sont pas insurmontables, et nécessite des adaptations (Charron, 1997). Les recherches publiées sur les rapports d'audit portent le plus souvent sur l'analyse du degré de respect de la structure normative de l'ISA700 par les professionnels comptables des pays membres du conseil de l'IFAC. Ces travaux dont les références sont assez nombreuses tiennent compte des pratiques issues de différents systèmes comptables (Archer, Mcleay, & Dufour 1989 ; Bavishi, 1995 ; Fakhfakh & Fakhfakh, 2010 ; Gangolly, Hussein, Seow, & Tam, 2002 ; Hussein, Bavishi, & Gangolly, 1986 ; Jones & Karbhari, 1996 ; King, 1999).

La plupart des recherches précitées montrent que l'hypothèse de l'harmonisation complète de la structure des rapports d'audit (qu'elle soit internationale ou continentale) est encore loin d'être réalisée.

3.2. La lisibilité des rapports d'audit

En ce qui concerne la facilité de lecture des informations financières, basées sur les normes comptables conventionnelles, il est pertinent de noter qu'une panoplie de recherches empiriques s'est axée sur la lisibilité des rapports annuels (Courtis, 1986, 1995 ; Jones, 1988 ; Pashalian & Crissy, 1950 ; Schroder & Gibson, 1990 ; Soper & Dolphin, 1964) et la lisibilité des notes explicatives (Courtis, 1995 ; Smith & Smith, 1971). Ces mêmes recherches indiquent que le niveau de lisibilité des informations financières varie sensiblement avec les caractéristiques des préparateurs des états financiers.

La mise en revue des études antérieures nous permet de distinguer deux axes qui empreignent les recherches sur la lisibilité des messages d'information d'audit : la lisibilité de norme ou de droit (*De Jure Readability*) et la lisibilité de fait (*de facto Readability*). Le premier axe cherche à explorer les caractéristiques linguistiques des modèles de rapports d'audit à l'usage des auditeurs financiers indépendants. En ce sens, il s'intéresse aux textes normatifs de base qui guident les professionnels comptables et d'audit (Fakhfakh, 2013a, 2015a,b). Différemment de ce premier courant, le deuxième axe se focalise sur l'état organisationnel et structurel des rapports d'audit en matière pratique. Il analyse des échantillons des rapports émis par les cabinets d'audit et des firmes comptables internationales (Barnett & Leoffler, 1979 ; Fakhfakh, 2013b ; Hay, 1998 ; Pound, 1981 ; Zeghal, Maingot, & Tassé, 1999 ; Zeghal et al., 2000).

4. La pertinence de la structure du rapport d'audit islamique : analyse empirique

4.1. Méthodologie de recherche

Dans cet article, nous analysons avec approfondissement les caractéristiques linguistiques et l'organisation normative du rapport d'audit standardisé pour les institutions financières islamiques. Le diagnostic détaillé de ce rapport permet de détecter les déterminants de l'incompréhensibilité des informations et des résultats d'audit.

Compte tenu de l'objectif de cette recherche, le rapport d'audit émis par l'AAOIFI a été ciblé. Pour mener à bien cette recherche, nous avons téléchargé une copie électronique de la norme islamique d'audit (NIA2) auprès du site d'Internet officiel de l'Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions.

Initialement, la version numérique de cette norme est présentée sous forme PDF. La conversion au format Word était nécessaire pour que les analyses textuelles puissent être réalisées. Le choix des échelles de mesure s'est référé à la littérature comptable et aux principes linguistiques généralement admis. Dans ce travail, nous avons choisi une méthodologie rigoureuse pour mesurer le niveau de performance linguistique des textes écrits et des informations d'audit. Pour ce faire, nous avons développé une grille d'analyse qui s'inspire des principes rédactionnels et linguistiques généralement admis. Les formules linguistiques retenues sont adéquates à l'analyse du libellé des rapports standardisés par des normes islamiques et internationales d'audit.

Pour approfondir et réussir cette investigation empirique, nous avons utilisé un analyseur informatisé des textes (Textanalyser). Ce logiciel intègre plusieurs fonctionnalités et paramètres linguistiques qui visent à mieux explorer les structures des corpus et à mesurer l'adéquation d'un vocabulaire utilisé dans un document d'information. Le correcteur d'orthographe et de grammaire intégré dans ce même programme contient une boîte de dialogue qui permet de visualiser des informations de comptages et des statistiques de lisibilité.

Outre l'affichage des scores de lisibilité, l'analyseur des textes permet aussi de mesurer la diversité lexicale des informations textuelles (Type Token Ratio). À ce même sujet, il y a lieu de noter que plusieurs auteurs, tels que Labasse (1999), précisent que la diversité lexicale d'un texte est généralement considérée comme un paramètre essentiel de sa compréhensibilité. La discussion et l'interprétation des résultats sont assistées par des tests d'inférence statistiques. L'utilisation de ces tests permet de contourner le phénomène étudié et d'apprécier la pertinence et la signification des résultats empiriques.

4.2. Les caractéristiques structurelles du rapport d'audit islamique

La taille du rapport de l'auditeur indépendant est un attribut qui influence significativement la compréhensibilité des informations comptables et des résultats d'audit. Du point de vue normatif, la taille des rapports s'allonge lorsque l'auditeur indépendant modifie son opinion sur les états financiers. En conséquence, l'insertion des réserves et des paragraphes d'observations agit en faveur de l'extension du contenu du rapport d'audit dont l'enjeu informationnel s'accroît sensiblement.

Les résultats de cette étude montrent que le rapport d'audit islamique normatif comprend 299 mots, 14 phrases et 8 paragraphes. Le paragraphe décrivant la responsabilité de l'auditeur indépendant est l'élément le plus long du rapport (102 mots et 5 phrases). En revanche, le paragraphe qui transmet l'opinion de l'auditeur affiche l'élément le plus court (82 mots). Ce même paragraphe exprime une opinion non modifiée. Les Tableaux 2.1 et 2.2 affichent les statistiques qui décrivent la structure du rapport illustré par la norme d'audit islamique.

L'opinion sans réserve est exprimée lorsque l'auditeur de l'institution financière islamique conclut que les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables publiées par l'AAOIFI. En cas où elles existent des limitations des travaux d'audit, l'auditeur indépendant doit modifier son rapport par l'insertion des réserves ou l'expression d'un avis défavorable. Le rapport d'audit peut être aussi modifié lorsqu'un désaccord entache significativement la présentation des états financiers.

Selon les principes linguistiques généralement admis, l'utilisation des mots longs peut entraver la lisibilité de l'information. Pour l'intégralité du texte de rapport d'audit, la longueur moyenne des mots est autour de 5,81 caractères et 1,98 syllabes. Ces longueurs sont compatibles avec les principes de la rédaction compréhensible. Au seuil de signification ($\alpha = 0,05$), le résultat du test *t* pour un échantillon rejette l'hypothèse qui prévoit le dépassement de la norme linguistique relative à la longueur des mots. En d'autres termes, le postulat de conformité des mots aux principes linguistiques est accepté.

Selon les principes rédactionnels, la concision est parmi les techniques qui sont utilisées pour éviter les erreurs de construction dans une phrase. L'allongement excessif des phrases handicape la simplicité des idées et la clarté des informations écrites à communiquer aux lecteurs des textes. Pour tous les éléments de rapport d'audit, les phrases comprennent en moyenne 21,36 mots. Le paragraphe de l'opinion d'audit renferme la phrase la plus longue (82 mots). La structure de rapport d'audit islamique, en termes de phrases, ne semble pas être en harmonie avec les principes de rédaction claire. Le test (*t*) pour un échantillon rejette l'hypothèse de conformité aux normes linguistiques (voir Tableaux 2.1 et 2.2).

Selon la formule (Flesch Reading Ease), le libellé du rapport de l'auditeur indépendant n'est pas lisible par plusieurs utilisateurs des états financiers des institutions financières islamiques. Selon la même formule, l'indice moyen de la lisibilité du rapport d'audit est de 8,70. L'illustration du rapport fournie par la norme d'audit islamique est mieux comprise lorsque les utilisateurs des états financiers sont diplômés des universités.

Parmi les éléments constitutifs du rapport d'audit émis sur les états financiers d'une institution financière islamique, le paragraphe relatant la responsabilité de l'auditeur indépendant est le plus accessible. Le paragraphe qui montre l'opinion du professionnel d'audit semble être le plus complexe. Pour tous les éléments constitutifs du contenu du rapport d'audit, le logiciel indique que le niveau de lisibilité varie entre -28,06 et 9,46. L'hypothèse de conformité du rapport d'audit aux normes de lisibilité testée par l'indice (Flesch Reading Ease) ne peut pas être justifiée. Avec un risque d'erreur ($\alpha = 0,05$), le résultat du test *t* pour un échantillon se prononce en faveur du dépassement seuil linguistique normatif.

Selon la formule (Gunning Fog Index), la compréhensibilité du rapport d'audit islamique non modifié nécessite un très haut niveau d'éducation. Le niveau moyen de scolarité requis pour la lisibilité du rapport de l'auditeur sur les états financiers d'une institution islamique est de 23,73. Pour les trois sections de ce rapport d'audit (Introduction, Responsabilité de l'auditeur et

Tableau 2.1 – Structure linguistique du rapport d'audit modélisé par la norme d'audit islamique (IAS2). Statistiques linguistiques descriptives.

Unités linguistiques	Rapport intégral	Introduction	Responsabilité de l'auditeur	Opinion
Nombre de caractères	1736	580	618	426
Nombre de syllabes	592	199	213	147
Nombre de mots	299	101	102	82
Longueur moyenne de mots par caractères	5,81	5,74	6,06	5,20
Longueur moyenne de mots par syllabes	1,98	1,97	2,09	1,79
Nombre de phrases	14	3	5	1
Longueur moyenne de phrase par caractères	124,00	193,33	123,60	426,00
Longueur moyenne de phrase par syllabes	42,29	66,32	42,64	146,78
Longueur moyenne de phrase par mots	21,36	33,67	20,40	82,00
Nombre de paragraphes	8	1	1	1
Longueur moyenne de paragraphes par caractères	217	580	618	426
Longueur moyenne de paragraphes par syllabes	74,00	198,97	213,18	146,78
Longueur moyenne de paragraphes par mots	37,38	101,00	102,00	82,00
Longueur moyenne de paragraphes par phrases	1,75	3	5	1

Tableau 2.2 – Structure linguistique du rapport d'audit modélisé par la norme d'audit islamique. Tests t pour un échantillon.

Mesures linguistiques	t (valeur observée)	t (valeur critique)	p-value (unilatérale)	Alpha
Longueur moyenne de mots par caractères	-13,28	2,92	1,00	0,05
Longueur moyenne de mots par syllabes	-12,04	2,92	1,00	0,05
Longueur moyenne de phrase par mots	1,35	2,92	0,15	0,05

opinion), l'analyseur de texte indique que le niveau d'éducation requis varie entre 19,53 et 42,56 et 22,87 et 40,44. Ce niveau est une approximation du nombre d'années de scolarité que l'utilisateur aura besoin pour comprendre facilement le rapport d'audit suite à une première lecture. Toujours selon le test (Gunning Fog Index), le paragraphe qui clarifie la responsabilité de l'auditeur indépendant est le plus compréhensible. En revanche, le paragraphe qui exprime l'opinion du professionnel d'audit semble être le plus difficile à lire.

Les résultats statistiques rejettent l'hypothèse de respect des standards linguistiques relatifs au test de lisibilité (Gunning Fog Index). En admettant un pourcentage d'erreur de 5 %, le résultat du test t pour un échantillon confirme le dépassement des normes linguistiques.

La relation statistique entre la Flesch et Gunning Fog Index ne peut pas être admise. Au seuil de signification ($\alpha = 0,05$), la décision est de ne pas rejeter l'hypothèse nulle d'absence de corrélation entre les variables étudiées. En d'autres termes, la corrélation entre les deux formules de lisibilité n'est pas significative (Tableaux 3.1-3.3).

Il est généralement admis que la cohésion est la qualité de ce qui forme un tout dont les éléments sont harmonisés. Toute digression nuit à la cohésion du texte. La cohérence est la qualité d'une phrase ou d'un texte dont les idées s'accordent entre elles et sont exemptes de contradictions. Les situations contradictoires ralentissent la lecture, nuisent à la compréhension des textes et entraînent un désintéressement.

Selon la littérature linguistique, la cohérence d'un texte est caractérisée par l'organisation harmonieuse et la présentation cohérente de tous ses éléments. Les mesures linguistiques qui se concentrent sur la distribution du nombre de caractères confirment l'hypothèse de l'homogénéité structurelle du rapport d'audit islamique (Tableaux 4.1-4.3). L'analyse linguistique qui se concentre sur la distribution de fréquence des mots (redondance des mots) confirme aussi le postulat de l'homogénéité de la structurelle du rapport d'audit islamique. Au seuil de signification ($\alpha = 0,05$), le test sur les tableaux de contingence (Khi^2 de Pearson) se prononce en faveur du rejet de l'hétérogénéité de la distribution des unités linguistiques observées.

Tableau 3.1 – Lisibilité du rapport d'audit modélisé par la norme d'audit islamique (IAS2). Statistiques linguistiques descriptives.

	Rapport intégral	Introduction	Responsabilité de l'auditeur	Opinion
Flesch Reading Ease	8,70	5,98	9,46	-28,06
Gunning fog index	23,73	25,74	19,53	42,56

Tableau 3.2 – Lisibilité du rapport d'audit modélisé par la norme d'audit islamique (IAS2). Tests t et z pour un échantillon.

	t (valeur observée)	t (valeur critique)	p-value (unilatérale)	Alpha
Flesch Reading Ease	-5,36	2,92	0,98	0,05
Gunning fog index	2,51	-2,92	0,94	0,05

Tableau 3.3 – Lisibilité du rapport d'audit modélisé par la norme d'audit islamique (IAS2). Tests de corrélation de Pearson (longueur de mots par caractères/longueur de phrase par mots).

Variables	Matrice de corrélation		p-values	
	Flesch Reading Ease	Gunning fog index	Flesch Reading Ease	Gunning fog index
Flesch Reading Ease	1	-0,98	0,00	0,11
Gunning fog index	-0,98	1	0,11	0,00

Dans le même sujet de cohérence du rapport d'audit, il s'avère pertinent d'approfondir l'analyse sur l'indice de diversité lexicale (TTR). D'après les résultats, il s'aperçoit que le paragraphe décrivant la responsabilité de l'auditeur indépendant est l'élément le moins riche lexicalement. En revanche, le paragraphe introductif renferme le vocabulaire le plus varié et le plus riche. Selon ce même indice, l'hypothèse de la cohérence du rapport du rapport d'audit est encore maintenue.

Actuellement, la norme internationale de rapport d'audit (norme ISA 700 révisée) est une référence supranationale qui guide les travaux de la majorité des auditeurs indépendants. Par définition, cette norme standardise le libellé du rapport d'audit émis sur des états financiers qui sont préparés selon les normes comptables conventionnelles. Nonobstant cette spécificité, la comparaison avec le rapport d'audit de l'IFAC nous semble pertinente puisque la norme ISA 700 demeure un recueil normatif important qui reflète l'approche évolutive de la normalisation internationale d'audit.

À première vue comparative, le rapport de l'auditeur indépendant standardisé par la norme internationale d'audit révisée semble être plus long que celui normalisé par l'AAOIFI. Le rapport d'audit international englobe 388 mots, 19 phrases et 14 paragraphes. L'extension de ce rapport se manifeste par la pluralité des sections qui exposent la responsabilité de la direction et la responsabilité de l'auditeur indépendant. Les [Tableaux 5.1 et 5.2](#) résument les statistiques qui décrivent la structure de

Tableau 4.1 – Longueur et occurrences des mots figurant dans le rapport de l'auditeur indépendant. Répartition des fréquences de mots en fonction de leurs longueurs par nombre de caractères.

Longueur de mots par nombre de caractères	Rapport intégral	Introduction	Responsabilité de l'auditeur	Opinion	Khi ² (p-value)
1	4	1	2	1	0,84
2	51	21	14	16	
3	57	17	18	22	
4	29	7	10	12	
5	24	11	9	4	
6	12	4	2	5	
7	24	9	9	6	
8	14	4	7	3	
9	33	10	12	9	
10	30	9	12	9	
11	11	5	2	2	
12	8	1	5	2	
14	2	2	0	0	

Tableau 4.2 – Longueur et occurrences des mots figurant dans le rapport de l'auditeur indépendant. Répartition des fréquences de mots en fonction de leur apparition.

Fréquence de mots	Rapport intégral	Introduction	Responsabilité de l'auditeur	Opinion	Khi ² (p-value)
1	65	51	41	37	0,46
2	30	7	14	8	
3	12	2	4	0	
4	5	1	1	2	
5	3	1	2	1	
6	3	1	0	1	
7	1	1	1	0	
8	0	1	0	0	
9	1	0	0	0	
10	0	0	0	1	
13	1	0	0	0	
15	1	0	0	0	
16	1	0	0	0	
25	1	0	0	0	

Tableau 4.3 – Longueur et occurrences des mots figurant dans le rapport de l'auditeur indépendant. Indices de diversité lexicale du rapport d'audit normatif.

	Rapport intégral	Introduction	Responsabilité de l'auditeur	Opinion	Khi ² (p-value)	Fréquence de mots	Rapport intégral	Introduction	Responsabilité de l'auditeur	Opinion	Khi ² (p-value)
Mots différents	76	58	46	42	0,05	Mots courts	112	61	60	47	0,60
Mots similaires	48	7	17	8		Mots longs	12	4	3	3	

Tableau 5.1 – Statistiques descriptives et comparative (rapport d'audit international/rapport d'audit islamique). Structure linguistique du rapport d'audit modélisé par la norme internationale d'audit (ISA 700).

Unités de mesure linguistiques	Rapport intégral	Introduction	Responsabilité de direction	Responsabilité de l'auditeur	Opinion
Longueur moyenne de mots par caractères	6,80	5,61	6,45	5,84	5,23
Longueur moyenne de mots par syllabes	2,10	1,96	2,18	2,01	1,72
Longueur moyenne de phrase par caractères	138,84	303,00	177,50	133,00	138,50
Longueur moyenne de phrase par syllabes	42,89	106,00	60,00	45,78	45,50
Longueur moyenne de phrase par mots	20,42	54,00	27,50	22,78	26,50
Longueur moyenne de paragraphes par mots	25,87	54,00	27,50	51,25	26,50

Tableau 5.2 – Statistiques descriptives et comparative (rapport d'audit international/rapport d'audit islamique). Tests pour deux échantillons indépendants.

Unités de mesure linguistiques	Test t p-value (bilatérale)	Test F de Fisher p-value (bilatérale)
Longueur moyenne de mots par caractères	0,75	0,67
Longueur moyenne de mots par syllabes	0,69	0,97
Longueur moyenne de phrase par caractères	0,63	0,54
Longueur moyenne de phrase par syllabes	0,63	0,58
Longueur moyenne de phrase par mots	0,63	0,43
Longueur moyenne de paragraphes par mots	0,27	0,23

l'illustration internationale du rapport d'audit. La différence statistique entre les rapports d'audit normatifs (islamique/international) n'est pas significative. Les tests paramétriques de comparaison des échantillons indépendants (test t et test F de Fisher) rejettent l'hypothèse de l'hétérogénéité des distributions observées.

Le rapport d'audit des institutions financières islamiques demeure plus lisible que celui fourni par la norme internationale d'audit ISA 700. Différemment de la normalisation internationale, le paragraphe islamique qui modélise l'opinion de l'auditeur est plus intelligible que celui proposé par l'IFAC. Le même résultat est établi pour le paragraphe introduction des travaux d'audit. En termes statistiques, la différence entre les deux rapports observés n'est pas significative. Les tests paramétriques de comparaison des moyennes et de variances rejettent l'hypothèse de l'homogénéité des rapports d'audit (Tableaux 6.1 et 6.2).

L'analyse statistique qui se concentre sur la distribution des longueurs des mots souligne que les rapports illustrés par la norme internationale (ISA 700) et la norme islamique (IAS2) sont homogènes. Le même résultat est confirmé aussi par les tests de χ^2 appliqués sur la distribution des occurrences des mots. Globalement, le rapport d'audit islamique semble être plus cohérent que le rapport standardisé par la Fédération internationale des professionnels comptables. Les statistiques descriptives et notamment les variances intragroupes montrent que la structure du premier rapport (islamique) est plus harmonieuse que celle du rapport standard international (voir Tableau 7).

L'hypothèse de l'hétérogénéité de ces rapports n'est rejetée que lorsque l'analyse statistique se focalise sur les pourcentages de diversité lexicale. Envers ces pourcentages, les tests de comparaison des proportions montrent des différences significatives entre les versions internationale et islamique du rapport du vérificateur externe. En plus, le vocabulaire communiqué dans le rapport d'audit des institutions financières islamiques est beaucoup plus riche que celui inséré dans l'illustration préconisée par la norme ISA 700.

5. Analyse extrapolative et explicative des résultats

Compte tenu de ce qui précède, nonobstant les efforts de standardisation déployés par l'Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions, on s'aperçoit que la structure du rapport d'audit islamique souffre de plusieurs imperfections qui pourraient limiter le pouvoir informationnel des supports de communication des résultats d'audit.

Historiquement, il y a lieu de noter que la standardisation du rapport d'audit islamique s'est inspirée parfaitement des travaux de normalisation effectués par la Fédération internationale des professionnels comptables (IFAC). Plus précisément, le rapport d'audit standardisé par la norme d'audit islamique (IAS2) préconise le même contenu du rapport illustré par l'ancienne norme internationale d'audit (ISA 700). Celle-ci a joué un rôle appréciable dans la standardisation universelle et l'harmonisation du rapport d'audit.

Pour l'ensemble des normes d'audit islamiques, l'AAOIFI avait adopté une approche normalisatrice fortement inspirée de celle adoptée par la Fédération internationale des professionnels comptables (Rahahla, 2011). En matière de normes comptables, le même normalisateur islamique a décidé de modifier ses standards, afin de les aligner sur les Normes comptables internationales (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Selon les études menées par Fakhfakh (2013a, 2015a, 2015b), le rapport d'audit normalisé par l'IFAC n'est pas lisible pour plusieurs lecteurs des états financiers. Les deux formules de lisibilité des documents écrits (Flesch Reading Ease et Gunning Fog

Tableau 6.1 – Statistiques comparatives de lisibilité des rapports d'audit (international/islamique). Lisibilité de rapport standard de l'auditeur indépendant.

Modèle illustré par l'ISA 700			Modèle illustré par l'IAS 2		
Éléments de rapport normatif	Flesch Reading Ease	Gunning Fog Index	Éléments de rapport normatif	Flesch Reading Ease	Gunning Fog Index
Texte intégral	4,96	25,30	Texte intégral	8,7	23,73
Introduction	-14,04	34,19	Introduction	5,98	25,74
Responsabilité de direction	-33,57	38,00	Responsabilité de l'auditeur	9,46	19,53
Responsabilité de l'auditeur	10,39	21,76	Opinion	-28,06	42,56
Opinion	7,78	31,77			

Tableau 6.2 – Statistiques comparatives de lisibilité des rapports d'audit (international/islamique). Tests paramétriques pour échantillons indépendants (p-value bilatérale).

Test t pour deux échantillons indépendants		Test F de Fisher	
Flesch Reading Ease	Gunning Fog Index	Flesch Reading Ease	Gunning Fog Index
0,72	1,00	0,59	0,47

Tableau 7 – Longueurs comparatives des rapports d'audit standard (international/islamique).

Unité de mesure linguistique	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart-type
Longueur moyenne de mots par caractères (rapport international)	5,23	6,45	5,78	0,51
Longueur moyenne de mots par caractères (rapport islamique)	5,20	6,06	5,67	0,43
Longueur moyenne de mots par syllabes (rapport international)	1,72	2,18	1,97	0,19
Longueur moyenne de mots par syllabes (rapport islamique)	1,79	2,09	1,95	0,15
Longueur moyenne de phrase par mots (rapport international)	22,78	54,00	32,70	14,35
Longueur moyenne de phrase par mots (rapport islamique)	20,40	82,00	45,36	32,42

Index) justifie l'inaccessibilité du rapport de l'auditeur sur les états financiers établis conformément aux normes comptables conventionnelles telles que les normes internationales IFRS. L'illustration du rapport d'audit fournie par la norme internationale est mieux comprise par un certain nombre d'utilisateurs des états financiers et notamment, les diplômés des établissements universitaires. Similairement à la standardisation islamique, le paragraphe clarifiant la responsabilité de l'auditeur indépendant est le plus compréhensible.

La standardisation islamique, malgré l'influence de l'ancienne ISA 700, fournit un modèle court du rapport de l'auditeur indépendant. Le raccourcissement de la taille et de la structure du rapport d'audit peut conduire les professionnels comptables à comprimer le volume des informations d'audit qui sont transmises aux utilisateurs des états financiers. Par la suite, l'obligation de la conformité aux normes peut amener les auditeurs indépendants des institutions financières islamiques à se libérer de certains principes linguistiques qui gênent la rédaction claire et la communication fiable des résultats d'audit (réduction du nombre de paragraphes, allongement des phrases...).

Empiriquement, la revue des recherches antérieures montre que le rapport d'audit qui se présente sous forme courte souffre de plusieurs problèmes informationnels qui entachent la communication financière (Innes, Brown, & Hatherly, 1997 ; Kelly & Mohrweis, 1989). À l'issue des études empiriques réalisées aux Royaume-Uni, il s'est avéré que le rapport d'audit court amplifie le problème de l'Expectation Gap qui persiste en matière d'audit financier. Ce problème se manifeste principalement par l'écart de perception de l'enjeu de l'audit financier entre les utilisateurs des états financiers et les auditeurs indépendants.

Les conclusions dégagées des études de Holt et Moizer (1990), Holt et Thénot (1994, 1995), Hatherly, Innes, et Brown (1991, 1992, 1997) et Gonthier (1996) mettent en apparence une variabilité significative entre les niveaux d'interprétation des rapports d'audit qui séparent une multitude d'utilisateurs des états financiers (auditeurs, étudiants chercheurs, analystes financiers et autres professionnels comptables). L'hétérogénéité des interprétations des rapports d'audit courts fait témoignage de la présence d'un malentendu sur la signification des missions d'audit et des différentes formulations de l'opinion de l'auditeur.

Plusieurs organismes comptables (Compagnie nationale des commissaires aux comptes en France, American Institute of Certified Public Accountants...) avaient reformulé leurs standards d'audit afin de réduire les difficultés qui handicapent l'efficacité de la communication financière. La plupart des normes nationales et internationales d'audit préconisent des modèles de rapports d'audit sous forme longue (Expanded Audit Report). Le message d'audit large est présumé parmi les solutions qui affrontent les problèmes de l'Expectation Gap et de l'asymétrie informationnelle.

En s'intégrant dans le même courant de révision du rapport standard d'audit, la Fédération internationale des professionnels comptables s'est exprimée en faveur de l'allongement des libellés des supports de communication des résultats d'audit. La norme ISA 700 la plus récente préconise l'émission d'un rapport long qui englobe plusieurs paragraphes descriptifs et explicatifs des missions d'audit.

Différemment de la Fédération internationale des professionnels comptables, qui révisé en permanence ses normes de rapport d'audit, l'Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions n'a pas procédé à l'amélioration du contenu du rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers des institutions financières islamiques. Actuellement l'imperfection du rapport d'audit islamique normatif peut faire témoignage d'un retard de normalisation qui ne peut pas être en faveur de la satisfaction des nouvelles attentes informationnelles des parties prenantes (opérateurs des marchés financiers internationaux, cabinets internationaux d'audit et autres partenaires des institutions financières islamiques).

6. Conclusions

Notre article a cherché à analyser les caractéristiques structurelles et linguistiques du rapport standard d'audit préconisé par les dispositions de la norme islamique d'audit n° 2. La valeur informationnelle de ce rapport reste incontestable pour plusieurs

utilisateurs des états financiers des institutions financières et notamment les utilisateurs externes. En proposant une vision contractuelle des organisations économiques, plusieurs théories (théorie de l'agence, théorie des coûts de transactions, théorie des signaux. .) avaient fourni des paradigmes robustes pour la justification du rôle de l'auditeur indépendant et de la fonction communicative de son rapport.

Dans cet article, les résultats empiriques mettent en relief plusieurs caractéristiques linguistiques du rapport d'audit standardisé par l'Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions. En tout premier lieu, il y a lieu de noter que la longueur de ce rapport n'atteint pas les seuils critiques tels que définis par les principes linguistiques généralement admis. La taille des segments informationnels de ce même rapport (phrase/mots) est pleinement conforme aux normes linguistiques. La structure du rapport normatif islamique, qui relève de la cohérence, témoigne d'une présentation et d'une organisation équilibrées de tous les éléments de fond de message d'audit. L'analyse qui s'est focalisée sur la distribution de longueur et de fréquence des mots montre que la structure générale de ce rapport est homogène.

L'analyse linguistique approfondie a montré que le rapport d'audit illustré par la norme islamique n'est pas lisible par plusieurs parties prenantes. Les faibles scores calculés sur la base des formules de lisibilité confirment l'hypothèse de difficulté de lecture de support de communication des informations d'audit. Le déchiffrement du libellé du rapport d'audit islamique exige un haut niveau d'éducation pour les utilisateurs des états financiers des institutions financières islamiques.

L'inaccessibilité de l'illustration islamique du rapport de l'auditeur indépendant se coupe avec les résultats discutés par les études réalisées par Fakhfakh (2013a, 2013b, 2015a, 2015b) et Zeghal et al. (2000). Ces dernières recherches mettent en lumière l'incapacité de la standardisation comptable internationale à satisfaire les besoins de lecture pertinente qui sont exprimés par les récepteurs des états financiers et des rapports d'audit. En matière générale, l'illisibilité des rapports d'audit évoque un déséquilibre informationnel qui entache la qualité de la communication financière. Plus précisément, les difficultés de lecture des informations d'audit amplifient l'asymétrie informationnelle entre les émetteurs et les lecteurs des messages d'audit.

L'étude comparative montre que le rapport d'audit standardisé par la norme internationale d'audit ISA 700 est plus long que celui modélisé par l'AAOIFI. Nonobstant sa longueur, le rapport d'audit international est moins lisible que celui qui est émis sur les états financiers d'une institution financière islamique. L'incompréhensibilité des rapports d'audit met en lumière d'autres problèmes, et notamment ceux qui sont liés au phénomène de l'Expectation Gap. Celui-ci s'identifie à un écart qui entache la perception du rôle exact de l'auditeur indépendant et de la fonction informationnelle de son opinion. Les conclusions tirées des recherches antérieures (Liggio, 1974 ; Warming-Rasmussen et Jensen, 1998 ; Zhang, 2007) mettent en apparence une variabilité significative dans les d'interprétations des rapports d'audit effectuées par une multitude d'utilisateurs des états financiers (auditeurs, étudiants, analystes financiers et autres professionnels comptables).

Les versions normatives, touchées par les études d'interprétation basées sur la méthode du différentiel sémantique, n'ont pas pu permettre l'assurance d'une bonne communication entre les acteurs du contrôle des comptes, les responsables d'établissement des états financiers et les autres partenaires économiques. Elles ont échoué à affaiblir l'intensité du décalage informationnel entre les lecteurs des documents comptables. Compte tenu de la littérature comptable et d'audit, le phénomène de l'Expectation Gap reste inévitable puisqu'il peut mettre en jeu des caractéristiques humaines et des variables culturelles. Toutefois, sa persistance semble être antagonique aux espérances visant à atteindre une amélioration substantielle dans la performance de la communication établie sur la base des rapports d'audit.

L'analyse avancée de la performance des instruments de communication des résultats d'audit et l'étude minutieuse de l'apport de la normalisation comptable islamique nous incitent à considérer, pour les futures recherches, l'impact de la consolidation des états financiers. En effet, pour diverses raisons (commerciales, financières et même technologiques), plusieurs institutions financières islamiques se trouvent incitées à se concentrer sous forme de groupes. Les rapports d'audit afférents à ces groupes intègrent des résultats et des conclusions qui couronnent l'agrégation des informations d'audit sur les états financiers individuels.

R É F É R E N C E S

- Archer, S., Mcleay, S., & Dufour, J. (1989). *Audit report on financial statements of European multinational companies: A comparative study*. London, England: The Institute of Chartered Accountants in England and Wales.
- Barnett, A., & Leoffler, K. (1979). Readability of accounting and auditing messages. *Journal of Business Communication*, 16, 49-59.
- Bavishi, V. (1995). *International accounting and auditing trends*. Princeton, NJ: Center for International Financial Analyses and Research.
- Bentley, D. (1972). *How and why of readability*. Centre for the Teaching of English.
- Bourque, G. (1986). La matérialisation du lisible. *Protée*, 14, 89-108.
- Charron, C. (1997). L'harmonisation des normes d'audit répond-elle à un besoin ? *Revue française de comptabilité*, 293, 57-62.
- Choi, F. D. S., & Mueller, G. G. (1984). *International Accounting*. Prentice-Hall: Englewood Cliffs.
- Colasse, B. (2001). *Comptabilité Générale* (7^e édition). Economica.
- Courtis, J. K. (1986). An investigation into annual report readability and corporate risk return relationship. *Accounting and Business Research*, 16, 285-294.
- Courtis, J. K. (1995). Readability of annual reports: Western versus Asian evidence. *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, 8, 4-17.
- Fakhfakh, M. (2013a). The readability of standardised reports by the International Federation of Accountants. *Journal of Commerce and Accounting Research*, 2, 10-28.
- Fakhfakh, M. (2013b). Linguistic performance and comprehensibility of auditors' reports in Tunisia. *The IUP Journal of Accounting Research & Audit Practices*, XII.

- Fakhfakh, M. (2015a). Linguistic performance and legibility of auditors' reports with modified opinions: An advanced investigation based on the ISA on audit reports. *Asian Review of Accounting* (forthcoming).
- Fakhfakh, M. (2015b). Structural features and understandability of the international auditors' reports: Linguistic evidence from the International Standard on Auditing 700. *The IUP Journal of Accounting Research & Audit Practices*. (forthcoming).
- Fakhfakh, H., & Fakhfakh, M. (2010). The impact of revised ISA 700: An international empirical comparison. *International Journal of Accounting, Auditing and Performance Evaluation*, 6, 274-326.
- Gangolly, J. S., Hussein, M. E., Seow, G. S., & Tam, K. (2002). Harmonisation of the auditor's Report. *The International Journal of Accounting*, 37, 327-346.
- Gonthier, N. (1996). *Contribution à l'analyse de l'information transmise par les rapports d'audit. Thèse de doctorat de sciences de gestion.* Université de Paris IX Dauphine.
- Gonthier, N. (1999). L'efficacité de la communication établie par les rapports d'audit : une revue des méthodologies de mesure développées dans la littérature. *Comptabilité - contrôle - audit*, 5, 109-130.
- Gonthier, N. (2001). Une mesure de l'impact de la reformulation du rapport général des commissaires aux comptes. *Comptabilité - contrôle - audit*, 7, 161-182.
- Hatherly, D., Innes, J., & Brown, T. (1991). The expanded audit report – An empirical investigation. *Accounting and Business Research*, 20, 311-319.
- Hatherly, D., Innes, J., & Brown, T. (1992). *The expanded audit report.* Institute of Chartered Accountants of England and Wales' Research Board.
- Hatherly, D., Innes, J., & Brown, T. (1997). The expanded audit report: A research study with the development of SAS 600. *Journal of Accounting Auditing and Finance*, 10, 702-717.
- Hay, D. (1998). Communication in auditors' reports: Variations in readability and the effect of audit firm structure. *Asia Pacific Journal of Accounting*, 5, 179-197.
- Holt, G., & Moizer, P. (1990). The meaning of audit reports. *Accounting and Business Research*, 20, 111-121.
- Holt, G., & Thénot, C. (1994). L'interprétation des rapports d'audit par des auditeurs de six pays de la CEE. *Revue française de comptabilité*, 262. (Première partie).
- Holt, G., & Thénot, C. (1995). L'interprétation des rapports d'audit par des auditeurs de six pays de la CEE. *Revue française de comptabilité*, 268. (Deuxième partie).
- Hussein, M. E., Bavishi, V., & Gangolly, J. S. (1986). International similarities and differences in the auditor's report. *Auditing: A journal of Practice and Theory*, 6, 124-133.
- Innes, J., Brown, T., & Hatherly, D. (1997). The expanded audit report – A research study within the development of SAS 600. *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, 10, 702-717.
- Jones, M. J. (1988). A longitudinal study of the readability of the chairman's narratives in the corporate reports of a UK company. *Accounting and Business Research*, 18, 297-305.
- Jones, M., & Karbhari, Y. (1996). Auditor's report: A six country comparison. *Advances in International Accounting*, 129-155.
- Kelly, A. S., & Mohrweis, L. C. (1989). Bankers' and investors' perceptions of the auditor's role in financial statement reporting: The impact of SAS No. 58. *Auditing: A Journal of Practice & Theory*, 9, 87-97.
- King, C. R. (1999). The measurement of harmonization in the form and content of auditor's report in the European Union. *Journal of International Accounting, Auditing and Taxation*, 8, 23-42.
- Labasse, B. (1999). La lisibilité rédactionnelle : fondements et perspectives. *Communication et langages*, 121, 86-103.
- Liggio, C. (1974). The expectation gap: The accountant's waterloo. *Journal of Contemporary Business*, 3, 27-44.
- Nobes, C., & Parker, R. (2000). *Comparative International Accounting* (6^e édition). London: Pearson Education.
- Pashalian, S., & Crissy, J. (1950). How readable are corporate annual reports. *Journal of Applied Psychology*, 34, 244-248.
- Pound, G. D. (1981). A note on audit report readability. *Accounting and Finance*, 21, 45-55.
- Rahahla, M. Y. (2011). *Etudes comparative des normes d'audit Islamiques et des normes Internationales d'audit publié par la Fédération Internationales des Professionnels Comptables* (7, pp. 53-72). La revue jordanienne des études islamiques.
- Rochat, M., & Walton, P. (1997). *L'audit des entreprises multinationales. Comptabilité internationale*, Chap. 20. Librairie Vuibert-Paris.
- Schroder, N., & Gibson, C. (1990). Readability of management's discussion and analysis. *Accounting Horizons*, 4, 78-87.
- Soper, F. J., & Dolphin, R. (1964). Readability and corporate annual reports. *Accounting Review*, 39, 358-362.
- Smith, J. E., & Smith, N. P. (1971). Readability: A measure of the performance of the communication function of financial reporting. *The Accounting Review*, 46, 552-561.
- Tay, J. S. W., & Parker, R. H. (1992). Measuring international harmonization and standardization: A comment. *Abacus*, 26, 71-88.
- Taylor, W. C. (1953). Cloze procedures: A new tool for measuring readability. *Journalism Quarterly*, 30, 415-433.
- Warming-Rasmussen, B., & Jensen, L. (1998). Quality dimensions in external audit services – An external user perspective. *European Accounting Review*, 7, 65-82.
- Zeghal, D., Maingot, M., & Tassé, M. (1999). *An Examination of the Length and Organisation of the Auditor's Report - An International Comparison. Working Paper.* Canada: University of Ottawa.
- Zeghal, D., Maingot, M., & Tassé, M. (2000). *Readability of The Auditor's Report: An International Comparison.* European Accounting Association Annual Conference.
- Zhang, P. (2007). The impact of the public's expectations of auditors on audit quality and auditing standards compliance. *Contemporary Accounting Research*, 24(2), 631-654.